

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 1<sup>er</sup> décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de THÉSEE (15 membres en exercice) dûment convoqué, le 24 novembre 2022, s'est réuni à la Mairie de Thésée, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLUTEAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MRS CHARLUTEAU Daniel, BARON Nadège, YOUST Johnny, PINAUT Jeanine, PAILLET Jacques, CHABAULT Gérard, JANVIER Franck, FIRMIN Céline, ALONSO-GONZALES Catherine, BARON Samuel, VANNIER Sylvain.

ETAIENT ABSENTS : MME PAVONE Sylvie (excusée) qui avait donné POUVOIR à MME BARON Nadège, MR POTIN Philippe, MME SCOARNEC Sylvie (excusée), MR ARGO Emmanuel.

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022 a été approuvé par 12 voix POUR,

Monsieur CHABAULT Gérard a été désigné comme secrétaire de séance.

***Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des membres, leurs accords pour ajouter deux points à l'ordre du jour :***

- ***Mise à disposition portion du chemin rural n° 85***
- ***Demande DSR 2023 pour les travaux d'aménagement des trottoirs route de Tours***

***L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour étudier ces deux nouveaux points lors de la séance.***

**DB01122022 – MISE A DISPOSITION D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL N° 85**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide de mettre à disposition cette portion de chemin rural n° 85 pour une durée de 30 ans.**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition.**

**DB02122022 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ROUTE DE TOURS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **De déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2023 pour les travaux d'aménagement de trottoirs route de Tours dont le montant prévisionnel s'élève à 11 524.69 €**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

**DB03122022 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE FIOUL ECOLE JACQUES PREVERT PAR UN ENSEMBLE CASCADE GRANULÉS DE BOIS AVEC SILO**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **De déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis pour le remplacement de la chaudière de l'école Jacques Prévert.**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

**DB04122022 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS – REMPLACEMENT DU CHENEAU TOITURE GYMNASE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis pour le remplacement du chéneau de la toiture du gymnase.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

#### **DB05122022 – DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE**

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De fixer le taux de promotion d'avancement de grade dans la collectivité

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
C	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

#### **DB06122022 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif – exercice 2021.

#### **AFFAIRES DIVERSES :**

Monsieur Le Maire informe qu'une Conservatrice du Patrimoine a été recrutée au 1<sup>er</sup> décembre 2022, par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher pour l'étude de faisabilité du Musée. Cette chargée de mission occupera occasionnellement les locaux du musée, il lui sera mis à disposition par la commune, un ordinateur et une imprimante.

**SAINTE BARBE CANTONALE** : Tous les membres du Conseil Municipal sont invités ce samedi 03 décembre 2022 à 11h sur le parvis de la Salle des Fêtes pour la Sainte Barbe. La préparation de cette cérémonie se fera par les conseillers désireux de participer à partir de 9h30 à l'installation du vin d'honneur.

**LIVRE « AU PAS DU MULET »** : Une cérémonie est organisée par la Communauté de Communes Val de Cher Controis et Jean Poitevin & Mario, à l'occasion du lancement du livre « Au pas du mulet ». L'ensemble du Conseil Municipal est cordialement invité à participer à cette réception, le samedi 10 décembre 2022 à 11 heures – rendez-vous Place de l'Eglise.

**REUNION FIBRE** : une réunion d'information pour les 150 premiers foyers éligibles à la fibre s'est tenue le 24 novembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes. Malgré une invitation déposée dans les boîtes aux lettres des foyers éligibles à ce jour, seul une dizaine de personnes étaient présentes. Val de Loire Fibre a donné des explications quant aux raccordements fibres, les opérateurs etc...

Monsieur Le Maire informe qu'une note AMF Info vient de sortir ce jour concernant les coupures d'électricité : les maires seront prévenus trois jours à l'avance. Il faudra anticiper, les coupures ne dureront pas plus de 2 heures, celles-ci seront localisées (signal EcoWatt). Ces délestages seront décidés par RTE, mais opérés par ENEDIS et auront lieu entre 8h et 13h et 18h – 20h. Quid des personnes en risque vital, comment sera organisée l'information des clients et les informations des maires à J-3, les appels d'urgence... etc, encore beaucoup de points à élucider.

Un courrier a été adressé à Monsieur Le Préfet pour obtenir une prolongation du délai des travaux du remplacement de la chaudière sur l'école dans le cadre de la DSIL, car l'entreprise a pris du retard dû à des problèmes d'approvisionnement de certaines pièces. Il faudra prévoir une commission de sécurité avant la mise en route de cet équipement.

**ILLUMINATIONS DE NOEL** : Il avait été décidé lors du dernier conseil d'illuminer seulement la Place de l'Ecole. Il est demandé d'élargir le périmètre à la place de l'église. Il est décidé d'illuminer la Place de l'école, et l'église pendant les fêtes de fin d'année.

Une commission des bâtiments est programmée ce lundi 05 décembre 2022.

Les Vœux du Maire auront lieu le dimanche 08 janvier 2023 à 17 heures à la salle des fêtes. Cette cérémonie implique la présence de l'ensemble du Conseil Municipal. Les cartons d'invitation vont être adressés très prochainement.

Madame Nadège BARON : les colis des Aînés doivent être livrés au cours de la semaine 50, la distribution est programmée pour le samedi 17 décembre 2022, horaires à définir. L'ensemble des conseillers est sollicité pour participer à cette distribution. Un mail de confirmation sera adressé.

La séance est levée à 20 heures 05 minutes.

Thésée, le 02 décembre 2022

Le Maire,

Daniel CHARLUTEAU

